



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
17  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 07 octobre 2020

**OBJET :**

DE-CCAS-20-10-1-04) APPEL A PROJET DE L'ASSOCIATION SOLIHA POUR LE FINANCEMENT DE LA RENOVATION D'UN LOGEMENT POUR UNE PERSONNE AGÉE PORTEUSE D'UN HANDICAP

L'an deux mille vingt, le mercredi sept octobre à neuf heures,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le vendredi 02 octobre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, COMBE, Mme DUPRE, Mme GALL, Mme GAUVAIN, M. LEBEAU, Mme MARTIN, MORAINÉ, Mme POLLARD.

Pouvoirs : Mme De VINZELLES (pouvoir à M. COMBE), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme DUPRE), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à Mme BRÉON), Mme JOURION (pouvoir à M. MORAINÉ).

Excusés : Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme LIBERT-ALBANEL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du CCAS de soutenir les actions en faveur des personnes porteuses de handicap ;

Considérant l'appel à projet de l'association SOLIHA relatif au financement de travaux d'adaptation du logement d'une personne âgée porteuse de handicap ;

### D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Décide de verser sur l'exercice 2020, une aide à projet de 1426 € à l'association SOLIHA pour le financement de travaux d'adaptation du logement d'une personne âgée porteuse de handicap.

ARTICLE II : Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON  
Vice-Présidente

***Signé***